

Séance extraordinaire du 30 septembre 2013



2013-09
191

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 30 septembre 2013 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme la mairesse, Huguette Plante, assiste à la séance et occupe le siège # 5;

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SESSION

Avis public de cette session a été donné le 26 septembre 2013 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, M. le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

2013-09
192

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée unanimement

2013-09
193

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01** - CONSTATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SESSION
- **02** - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - **04.01** - Session régulière du 9 septembre 2013
 - **04.02** - Session spéciale du 16 septembre 2013
- **05** - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- **06** - CORRESPONDANCE
 - **06.01** - Bordereau de correspondances
- **07** - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- **08** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - **08.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - **08.02** - Embauche de Jonathan Bilodeau, pompier volontaire
- **09** - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - **09.01** - Dépôt des procès-verbaux du Comité des travaux publics
 - **09.02** - Achat de terrain 12e Avenue
- **10** - LOISIRS-TOURISME
 - **10.01** - Organigramme Loisirs
- **11** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - **11.01** - Dépôt des procès-verbaux du Comité d'urbanisme
 - **11.02** - MRC Beauce-Sartigan, avis d'adoption du règlement 2004-71-24 modifiant le SADR
 - **11.03** - Rapport Orientations stratégiques Villages Relais
- **12** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - **12.01** - Dépôt des procès-verbaux du Comité des finances
 - **12.02** - Comptes du mois de septembre 2013 et engagements financiers du mois suivant
 - **12.03** - Rapport des heures supplémentaires du mois de septembre 2013
 - **12.04** - Dons et commandites
 - **12.05** - Contrat de location du photocopieur
- **13** - LÉGISLATION
- **14** - DIVERS
- **15** - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- **16** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le point:

- 12.06 Renouvellement d'adhésion au programme d'assurances collectives de l'UMQ

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2013-09
194

04.01 - Session régulière du 9 septembre 2013

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 9 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 9 septembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Modifications: la présence de Mme Huguette Plante, mairesse, devra être ajoutée. Celle-ci a été présente pendant l'ensemble de la séance et occupait le siège # 5

Adoptée unanimement.

**2013-09
195**

04.02 - Session spéciale du 16 septembre 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 16 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 16 septembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session du 30 septembre 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.1 Ristourne MMQ
- 6.01.2 Assurances collectives; rapport d'ouverture de soumissions UMQ
- 6.01.3 Programme d'infrastructure Québec-Municipalités (agrandissement caserne)
- 6.01.4 MRC Beauce Sartigan - report du dépôt de certains rôles d'évaluation
- 6.01.5 Remerciement Mgr Lacroix
- 6.01.6 CRE, Rapport annuel (le rapport est disponible au bureau municipal)

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2013-09
196**

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 4 septembre 2013.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 4 septembre 2013 dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2013-09
197**

08.02 - Embauche de Jonathan Bilodeau, pompier volontaire

Attendu le prochain déménagement de Monsieur Anthony Cliche, pompier volontaire, à St-Georges et que ce départ diminue les effectifs du service incendie;

Attendu l'intérêt porté par M. Jonathan Bilodeau pour faire partie du service incendie en tant que pompier volontaire;

Attendu que le chef pompier souhaite recruter, des gens du milieu, intéressés à présenter leur candidature pour devenir pompier volontaire;

Attendu les recommandations du comité du service incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu unanimement d'accepter la nomination de Jonathan Bilodeau comme apprentis pompier à l'intérieur de l'équipe des pompiers volontaires de La Guadeloupe / Saint-Évariste /St-Hilaire, et ce, pour une période de probation de 6 mois.

Adoptée unanimement

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des travaux publics

Aucun procès-verbal à déposer

**2013-09
198**

09.02 - Achat de terrain 12e Avenue

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite acquérir une parcelle de terrain sur une partie du lot 25B-1 du Rang A Canton de Forsyth;

Attendu le plan d'arpentage et la description technique du terrain à acquérir déposés devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que la municipalité propose aux propriétaires, dans ce dossier, les mêmes conditions d'acquisition utilisées pour les autres dossiers de cession réalisées dans ce secteur au cours de l'été 2013;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'acquérir de M. Maurice Mehl et Mme Marie-Josée Martinez une parcelle de terrain de 61.6 mètres carrés (663 pieds carrés) à distraire du lot Partie 25B-1 du Rang A du Canton de Forsyth, aux conditions suivantes:
 - Fond de terrain = 1,392.30 \$
 - Haie de cèdre = 1,000.00 \$
 - La municipalité assume tous les honoraires professionnels et les frais d'enregistrement des titres
 - La municipalité s'engage à produire une mise à jour du certificat de localisation des vendeurs et le bornage du terrain acquis
- de mandater les professionnels suivants à intervenir au dossier:
 - Me Christine Talbot, notaire
 - M. Francis Carrier, arpenteur géomètre
- de mandater M. le maire suppléant et M. le directeur général pour la signature des documents notariés

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

**2013-09
199**

10.01 - Organigramme Loisirs

Attendu le mandat du conseiller au siège # 2 d'étudier, de documenter et de comparer la charge de travail au niveau de la direction des loisirs;

Attendu l'organigramme de responsabilité, déposé devant ce conseil, afin d'illustrer l'impact du regroupement des fonctions de support administratif sur la direction des loisirs et la direction administrative;

Attendu la description de tâches proposé par la direction générale et déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser l'affichage d'un poste de technicienne en loisir aux conditions suivantes:
 - 35h semaine, dont 20 seront habituellement dédiées au support d'activités de soirée et de fin de semaine;
 - poste temps plein;
 - répartition 60/40 avec la municipalité de St-Évariste de Forsyth;
- de mandater les conseillers suivants sur le comité de sélection:
 - M. Richard Morin
 - Mme Lise Roy

Adoptée unanimement

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2013-09
200**

11.02 - MRC Beauce-Sartigan, avis d'adoption du règlement 2004-71-24 modifiant le SADR

Attendu que le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) est en vigueur depuis le 1er avril 2005;

Attendu que la municipalité de Saint-Benoît-Labre souhaite agrandir son périmètre urbain sur une superficie de 10 588 mètres carrés à une fin commerciale;

Attendu la décision favorable rendue par la Commission de protection du territoire et des activités agricoles sur cette demande;

Attendu la demande déposée par la municipalité de Saint-Benoît-Labre afin que la MRC modifie son Schéma d'aménagement et de développement révisée;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'aviser la MRC Beauce-Sartigan que la municipalité de La Guadeloupe ne s'oppose pas au projet de règlement 2004-71-24.

Adoptée unanimement

11.03 - Rapport Orientations stratégiques Villages Relais

Rapport écrit du conseiller au siège # 2, déposé devant ce conseil et annexé aux présentes, concernant le congrès spécial de la Fédération des Villages Relais portant sur les orientations stratégiques de l'organisation pour les prochaines 5 années.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

**2013-09
201**

12.02 - Comptes du mois de septembre 2013 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de septembre 2013, au montant total de 95,648.74\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	56,875.98 \$
• Comptes à payer	38,772.76 \$
• Salaires nets versés	00,000.00 \$
• Remises d'employeur	00,000.00 \$
• Total	95,648.74 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'octobre 2013 pour un montant total de 78,000.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de septembre 2013

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de septembre 2013

**2013-09
202**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Maison Catherine de Longpré 150.00 \$
- Fondation du CHBE 150.00\$

Adoptée unanimement.

**2013-09
203**

12.05 - Contrat de location du photocopieur

Attendu la proposition de XEROX Canada de renouveler avant terme le contrat de location du photocopieur couleur;

Attendu que XEROX Canada propose un modèle de photocopieur:

- Plus performant quant à la qualité des impressions couleurs
- Incorporant une unité de réserve importante pour le papier 11x 17 (utile pour l'impression du journal communautaire)

Attendu que cette proposition se fait à un coût net par année comparable au coût actuel;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'offre de XEROX Canada concernant la reprise du photocopieur couleur actuel et son remplacement par un modèle XEROX COLOR 560 tel que précisé au contrat déposé devant ce conseil.
- d'autoriser le directeur général à signer le nouveau contrat de location prévoyant:
 - Trois (3) mensualités de 684.80\$
 - Soixante (60) mensualités de 870.03\$
 - Les coûts d'entretien seront de 0.069\$ / par impression couleur et de 0.011\$ / par impression noir et blanc

Adoptée unanimement

2013-09
204

12.06 - Renouvellement d'adhésion assurances collectives UMQ

12.06 - RENOUELEMENT D'ADHÉSION AU PROGRAMME D'ASSURANCES COLLECTIVES DE L'UMQ

Attendu que conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé au mois de juillet 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés d'un regroupement de municipalités (*MRC, régies inter municipales ou organismes municipaux*) Québec / Beauce / Portneuf / Mauricie / Laurentides;

Attendu qu'au jour où la présente résolution est soumise aux membres du Conseil municipal, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;

Attendu que le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec a, conformément à la loi, suivi la recommandation du comité;

Attendu que lors de sa réunion du 20 septembre 2013, le conseil d'administration de l'UMQ a effectivement octroyé le contrat regroupé à SSQ Groupe financier, conformément au cahier des charges et à la soumission déposée, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités (*MRC, régies inter municipales ou organismes municipaux*) du regroupement;

Attendu que le consultant de l'UMQ communiquera avec la personne représentant chaque municipalité du regroupement à la mi-octobre afin de l'informer de la valeur du contrat octroyé pour la municipalité et des taux personnalisés, notamment pour la préparation des budgets;

Attendu qu'en vertu de la Loi, la municipalité du Village de La Guadeloupe est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

En conséquence :

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la municipalité du Village de La Guadeloupe confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe financier, à la suite d'un appel d'offres public;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1^{er} janvier 2014.

QUE la municipalité du Village de La Guadeloupe s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaire, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat;

QUE la municipalité du Village de La Guadeloupe s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjugé par l'UMQ;

Adopté unanimement

13 - LÉGISLATION

Aucune législation.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2013-09
205**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h45

Rosaire Coulombe, maire suppléant

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.